

Le Conseil de Développement Territorial : Des acteurs engagés aux côtés des collectivités publiques

Le Conseil de Développement Territorial, c'est aujourd'hui plus de 100 membres issus de milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs qui s'informent, réfléchissent, débattent et formulent des propositions au PETR - UCCSA en toute indépendance.

Il joue un rôle consultatif et travaille dans les domaines de l'aménagement pour un développement durable du territoire qui allie progrès social, efficacité économique et protection de l'environnement. L'ambition est de **co-construire l'avenir du territoire en synergie avec tous les acteurs** et de le faire partager aux habitants.

Il apporte aussi un éclairage sur des préoccupations locales en participant à la coordination nationale et régionale des CODEV. Enfin, il œuvre au dynamisme local, en partenariat avec des associations locales porteuses de projets sur le territoire, et notamment cette année par la création d'une association pour soutenir l'action du Codev « LES AMIS DU CODEV ».

>> Les temps forts au cœur de chaque commission

La Commission I poursuit ses travaux sur les enjeux du développement durable notamment avec :

- L'accompagnement à la création de l'association « Hêtre Charmé » qui réalise du mobilier (intérieur/extérieur) en bois local,
- La participation à la démonstration d'un granuleur mobile qui a pour objectif de mutualiser et de valoriser des déchets énergies du territoire.

La Commission II poursuit ses travaux sur la qualité de vie des habitants du territoire avec notamment :

- L'accompagnement de l'association Au Bas de l'Aisne® qui œuvre à la réduction des déchets avec une Ressourcerie/Recyclerie, créatrice d'emplois et de solidarité,
- L'expérimentation d'un service de location de couches lavables porté par l'association NapeeZ®. C'est une véritable alternative au jetable qui permet la réduction des déchets.

La Commission III poursuit ses travaux sur la notoriété du territoire avec le lancement d'un appel aux porteurs de projets touristiques sur le Sud de l'Aisne. Cette démarche vise à favoriser la concertation et faire émerger des propositions d'actions. La mise en œuvre de ces projets sera accompagnée afin de mettre en valeur le patrimoine local, développer l'offre touristique et l'activité économique du Sud de l'Aisne.

Vous avez un projet touristique à développer sur le territoire, demandez et adressez votre fiche projet par e-mail : codev@uccsa.fr

Conseil de Développement Territorial
Tél : 03 23 71 68 60
Mail : codev@uccsa.fr



Musique en Omois 2016 : Votre festival de l'été tous les vendredis soirs du 1^{er} au 29 Juillet

Vous attendez Musique en Omois chaque année avec impatience, et c'est avec grand plaisir que les élus du Sud de l'Aisne vous offrent ces spectacles gratuits tout au long de votre été.

Chaque vendredi soir du 1^{er} au 29 juillet dans vos communautés de communes, ainsi que le mercredi 13 juillet à Château-Thierry, nous vous attendons pour une soirée festive au cœur de nos territoires. Parce que la musique et la culture ouvrent les cœurs, Musique en Omois apporte un peu de bonheur et beaucoup de bonne humeur dans nos villages.

Encore beaucoup d'artistes aux horizons musicaux différents : de la France à la Grèce avec une note irlandaise, du rock à la chanson française, il y en aura cette année encore pour tous les goûts, sans oublier nos talentueux artistes locaux toujours présents.



SUD AISNE ACTU
Lettre d'information du PETR - UCCSA
Juillet 2016



Ensemble pour un avenir durable au Sud de l'Aisne

L'optimisme, voilà ce qui caractérise les élus du PETR - UCCSA. Par les temps qui courent, cela peut sembler surprenant au regard des multiples difficultés que nous ne manquons pas de rencontrer. Mais au PETR - UCCSA nous savons que le pessimisme c'est la résignation, alors que l'optimisme nécessite de la volonté et de l'engagement. Cet état d'esprit nous anime et nous rassemble dans le Sud de l'Aisne.

Renforcée par notre union, la spécificité de notre Pays est reconnue. Devenus Territoire à Energie Positive pour la croissance verte (avec une 1^{ère} subvention de 500 000 €), nous apportons notre pierre à la lutte contre le réchauffement climatique. Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural est la preuve d'une ruralité offensive. Ce dynamisme collectif nous a permis d'obtenir 1,3 million d'euros de fonds Leader, avec un dossier de qualité salué à l'unanimité des instances.

Aujourd'hui, le défi que nous devons relever est d'affirmer la place de notre union de communautés de communes au sein de la nouvelle grande région. Contre le risque d'isolement économique et administratif de notre territoire, notre union est garante de la prise en compte de notre singularité territoriale.

À l'heure de la fusion des communautés de communes, idéalement placés entre Paris et Reims, nous devons renforcer la cohésion et l'attractivité de notre territoire. Notre engagement c'est le partenariat avec notre région les Hauts-de-France mais aussi avec les régions limitrophes. Seule cette ouverture nous permettra de prendre en compte nos problématiques de transports ferroviaires, universitaires et de santé. C'est ainsi que, dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire, nous venons d'obtenir l'autorisation de renforcer le partenariat entre les centres hospitaliers de Château-Thierry, de Villiers-Saint-Denis et de Soissons avec le Centre Hospitalier Universitaire de Reims.

Nous refusons le fatalisme pour préférer un volontarisme résolument offensif : ruralité doit rimer avec équité, dans tous les domaines. Transports, fibre optique, développement du numérique, emplois, services à la population, santé, culture, éducation : nos habitants ont le droit à la même qualité de prestation que les urbains. C'est notre conception de l'égalité républicaine et elle doit s'appliquer sur l'ensemble du territoire.

Ensemble, avec optimisme, soyons à l'offensive pour bâtir l'avenir durable du Sud de l'Aisne.

Jacques KRABAL,
Président du PETR - UCCSA

DU 1^{ER} AU 29 JUILLET **A PARTIR DE 20H**

MUSIQUE EN OMOIS 2016

IMAM BALDI
01/07 SAINT-EUGENE

GUNWOOD CIRCLE
+ SHOW LASER
08/07 GANDELU

THE MOORINGS
+ SPECTACLE PYROTECHNIQUE
13/07 CHATEAU-THIERRY

LA MINE DE RIEN
+ SHOW LASER
15/07 LE CHARMEL

BUKATRIBE
+ SHOW LASER
22/07 VIELS-MAISONS

FAT BASTARD GANGBAND
29/07 EPIEDS

CONCERTS GRATUITS
WWW.MUSIQUE-EN-OMOIS.COM

Lettre d'information du PETR - UCCSA n°9 - Juillet 2016 - Directeur de la publication : Jacques Krabal - Conception graphique : Christophe Dupuy
Rédaction : Adeline Cardinet, Christophe Dupuy, Loïc Jeangeorges, Laetitia Morel, Audrey Buiron, Patricia Bazoli
Impression : Harvich Imprimeur - Document imprimé sur papier 100% recyclé - Tiré à environ 34 000 exemplaires
Crédits photos et illustrations : PETR - UCCSA - Christophe Dupuy - Défi Familles Energie Positive - Tous droits réservés - Informations au 03 23 71 68 60



PETR - UCCSA
(Union des communautés de Communes du Sud de l'Aisne)
Ferme du ru Chailly - 02650 Fossoy
Tél : 03 23 71 68 60 - Fax : 03 23 71 53 53
Mail : accueil@uccsa.fr - Site web : www.uccsa.fr

Economies d'Energies :

Réduisez votre facture énergétique grâce au Défi Familles à Energie Positive

Les économies d'énergies sont au coeur des préoccupations de nombreux habitants du territoire. En effet, **chaque ménage dépense en moyenne 1 600€ par an pour les besoins énergétiques de son logement.**

C'est pourquoi, le PETR - UCCSA s'engage dans le cadre du Plan Climat-Energie Territorial, dans une opération de sensibilisation afin de vous encourager et de vous accompagner vers une réduction de votre consommation énergétique.



>> Atelier éco-gestes : Réalisez des économies au quotidien

En partenariat avec Soliha, le PETR - UCCSA organise des ateliers éco-gestes sur le territoire. **Ces ateliers gratuits et ouverts à tous** vous permettront d'être sensibilisés aux bonnes pratiques pour faire de réelles économies sur l'eau, l'éclairage, les appareils électriques et le chauffage. Ces éco-gestes vont du simple geste du quotidien, à l'utilisation de petit matériel qui n'affectent pas le confort.

>> Devenez une famille à Energie Positive !

Le PETR - UCCSA va également lancer le Défi Familles à Energie Positive sur le territoire. Ce défi se déroulera de décembre 2016 à avril 2017. **Il s'adresse à tous les foyers du Sud de l'Aisne** qui souhaitent s'engager dans une compétition conviviale.

Plusieurs familles volontaires essaieront de **réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8% en adoptant des éco-gestes au quotidien.**

Les équipes, motivées par leurs capitaines, seront accompagnées tout au long du défi par un conseiller spécialiste de l'énergie.

A partir de leurs relevés de compteurs d'eau, d'électricité ou de gaz, les équipes devront renseigner leurs consommations directement en ligne.

Venez relever le défi et tenter de faire des vraies économies au quotidien. **Les inscriptions se déroulent dès à présent sur le site internet de l'opération :**

<http://sud-aisne.familles-a-energie-positive.fr>

Des éco-gestes au quotidien !



- Baisser la température d'1°C dans chaque pièce
- Fermer les pièces non chauffées



- Installer des ampoules LED pour l'éclairage
- Utiliser des multiprises «coupe-veille» pour éteindre complètement vos appareils électriques



- Privilégier les douches de moins de 5 minutes
- Privilégier les cycles courts à basse température pour les machines à laver

Environnement - Santé :

Entretien des Espaces publics, les pratiques des collectivités évoluent !

Une herbe sur le trottoir, un coquelicot au pied du mur, des herbes plus hautes par ici... tous ces constats récents dans votre commune ne sont pas le fait du manque d'entretien, mais liés à **l'évolution de la réglementation.**

En effet, **l'utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités sera interdite à partir du 1er janvier 2017.** Aucune solution miracle n'existe pour obtenir un résultat similaire. Néanmoins, même si **des techniques alternatives adaptées à chaque type d'espace existent**, il faut aussi que chacun apprenne à changer son regard et accepter un peu plus de végétation dans son environnement.

Plusieurs effets positifs : tout d'abord sur **la santé des employés communaux** en charge de l'entretien des espaces publics, puis évidemment **sur les habitants ;** mais aussi, sur la **ressource en eau de nos territoires,** et sur le **retour de la biodiversité.**

Des collectivités déjà engagées

Plusieurs collectivités du Sud de l'Aisne sont engagées dans une démarche de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires à l'aide de la charte régionale.

C'est le cas d'Azy-sur-Marne, Beuvardes, Brasles, Chartèves, Château-Thierry, Courtemont-Varenes, Crézancy, Essômes-sur-Marne, Etampes-sur-Marne, La Ferté-Milon, Gland, Mont-Saint-Père, Nogentel, Communautés de Communes du Tardenois, de la Région de Château-Thierry, et de l'Ourcq et du Clignon.

Contact

Laetitia MOREL, Animatrice Gestion des espaces publics
Par téléphone : 03 23 71 68 60
Par mail : environnement@uccsa.fr



LEADER* : Plus d'1,3 million d'euros pour soutenir des projets en zones rurales

Les ambitions portées par le PETR - UCCSA ont permis d'obtenir des soutiens financiers, notamment européen, qui sont de véritables leviers pour l'activité économique du territoire.

La priorité du territoire est de valoriser la production et la consommation de nos richesses locales (agriculture, artisanat, tourisme ...) pour maintenir et créer de l'emploi local.

Pour pouvoir prétendre à l'attribution d'une aide LEADER, votre projet doit répondre à l'un des trois enjeux suivants :

- Développement et renforcement des filières locales dans les aspects de production, de transformation et de commercialisation,
- Soutien à une économie du tourisme basée sur les ressources identitaires du Sud de l'Aisne,
- Implication, responsabilisation et information à la population.

Professionnels, collectivités, associations ... si votre projet contribue à l'attractivité et à la vitalité du territoire, vous pouvez solliciter des fonds LEADER et être accompagné par notre équipe !

* Le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme de l'Union Européenne

Contact

Gaëlle BROCHOT, Animatrice LEADER
Par téléphone : 03 23 71 68 60
Par mail : animation.leader@uccsa.fr



Services à la personne :

un lieu d'accueil unique au service de l'autonomie

>> CLIC du Sud de l'Aisne : maintien à domicile pour les 60 ans et plus

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) est un **lieu d'accueil, d'écoute et d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus** et leur entourage qui rencontrent des difficultés liées à l'âge ou la dépendance.



En partenariat avec le Conseil départemental de l'Aisne, **notre équipe est à votre écoute pour vous fournir toutes les informations utiles pour la vie quotidienne des personnes âgées :** les droits à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), les aides à domicile, la téléalarme, le portage de repas, l'adaptation du logement, les informations concernant l'hébergement en maison de retraite...



Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer **du lundi au vendredi de 9 h à 12h30 sans rendez-vous**, et l'après midi uniquement sur rendez-vous, ou directement à votre domicile.

CLIC du Sud de l'Aisne

4 avenue Pierre et Marie Curie
02400 CHÂTEAU-THIERRY

Tél : 03 23 82 78 00
Mail : clic@uccsa.fr



>> La MDPH : une nouvelle permanence pour informer les personnes en situation de handicap

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un **lieu d'accueil, d'information et d'orientation destiné à faciliter la vie des personnes handicapées** (adultes et enfants) et de leurs proches.

Elle vous aide dans la constitution de votre dossier de demande, tel que :

- demande de cartes d'invalidité, de stationnement,
- demande de prestation de compensation,
- demande d'Allocation aux Adultes Handicapés,
- demande relative au travail, à l'emploi et l'orientation professionnelle,
- demande d'orientation vers un établissement ou service médico-social pour adultes...

Attendue par de nombreuses familles du territoire, une permanence de la MDPH aura lieu tous les lundis à partir du 5 septembre, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, au 4 avenue Pierre et Marie Curie à Château-Thierry.

Contact

Laetitia MOREL, Chargée de mission Plan Climat
Par téléphone : 03 23 71 68 60
Par mail : planclimat@uccsa.fr



Relais contact MDPH de l'Aisne

Information au CLIC du Sud de l'Aisne au 03 23 82 78 00
Mail : relaiscontact@uccsa.fr